



Association WWW.2P2R.ORG

SOMMAIRE

- p. 2 : Édito du Président
- p. 3 : Municipales 2026
- p. 4 & 5 : REV où en est-on ?
- p. 6 à 8 : Du nouveau à l'Est
- p. 9 : Du nouveau à l'Ouest
- p. 10 : Une Copenhague occitane
- p. 11 à 14 : Revue de Presse
- p. 15 & 16 : Des nouvelles des quartiers
- p. 17 : Les vélos de la liberté
- p. 18 à 20 : Les BD en 2026
- p. 19 : Runs Elec
- p. 20 : Les BN en 2026
- p. 21 : Information Partenaires
- p. 22 : Actualités Vélo Routes & Voies Vertes
- p. 23 : Balades à Vélo Toulousaines
- p. 24 : Agenda

le journal des mobilités actives

n°159 Hiver 2025-2026

ISSN : 2260-3441
Dépôt légal : Janvier 2026

ÉDITO

Dernière ligne droite ...

La dernière ligne droite...

Dans moins de trois mois se dérouleront les élections municipales. Un des enjeux de ces élections sera la mobilité. Pour ces élections nous essayons à notre niveau d'éclairer le public en dressant le bilan de l'équipe sortante et en sondant les différentes listes candidates par rapport à nos priorités (pour les modes actifs).

En terme de bilan, force est de constater que les choses ne se sont pas franchement améliorées lors du mandat qui se termine : la ligne C du métro en construction ne résoudra pas tous les problèmes et les chantiers retardent quand ils ne mettent pas à l'arrêt les autres projets ; le SERM (Service Express Régional Métropolitain) n'est franchement pas sur de bons rails ; les vieux projets routiers imaginés au siècle dernier sont lancés.

En ce qui concerne les modes actifs, certains progrès ont été faits, mais le REV, malgré les engagements, est encore trop morcelé et n'irrigue pas toute l'agglomération contrairement aux engagements de début de mandat (les franchissements de voies rapides routières, voies d'eau ou voies de chemin de fer sont des obstacles qui n'auront pas été traités lors de ce mandat ; et pourtant ils sont essentiels pour que le REV soit une réussite) ; la marche, à part quelques réalisations clinquantes dans l'hyper centre de Toulouse, reste le parent pauvre de la politique de mobilité de la métropole.

Lors du prochain mandat, nous pensons qu'il faut passer à la vitesse supérieure pour les modes actifs, avec entre autre, l'achèvement du REV et le déploiement d'un ambitieux et sincère plan piéton. C'est pourquoi, nous avons demandé aux listes candidates (à Toulouse et dans certaines antennes) de se positionner par rapport à nos priorités. Nous attendons leurs réponses et nous sommes en train d'organiser une sorte de « grand oral » des candidat.e.s sur ce thème.

Je fais le vœu que les élections municipales débouchent sur une dynamique ambitieuse et sincère en termes de mobilités pour répondre aux défis de mobilité sur l'aire toulousaine : cela devra être traduit dans le nouveau Plan de Mobilité de l'agglomération toulousaine qui a été lancé mais qui est à l'arrêt pendant cette période électorale.

En interne, nous sommes dans la dernière ligne droite de la réflexion sur le projet associatif. Les questions d'organisation font actuellement l'objet de nos travaux : l'objectif est de proposer lors de notre prochaine Assemblée Générale (28 mars) une modification de notre organisation (avec une équipe remaniée pour la faire vivre) qui permette, de continuer à être une association « référence » dans le domaine des mobilités et à peser dans le débat public, de poursuivre et de renforcer nos actions essentielles, d'être plus inclusive, à chaque membre de trouver sa place dans l'association et de pouvoir proposer des formes d'engagements adaptées à toutes et tous.

Enfin je profite de cet édito pour vous souhaiter à toutes et tous une belle et heureuse année 2026 !

Boris Kozlow - Président association Deux Pieds Deux Roues

MUNICIPALES 2026

Ca s'approche !

Élections Municipales des 15 et 22 mars, l'approche 2 Pieds 2 Roues

Un nouveau mandat municipal débute fin mars, et nous souhaitons qu'il soit résolument tourné vers des projets favorisant les déplacements piétons et cyclistes. Pour cela, nous avançons étape par étape.

En octobre dernier, nous avons diffusé un document regroupant nos propositions adressées aux candidats potentiels, aux citoyen·ne·s et aux médias. Parmi nos priorités :

- la mise en œuvre d'un schéma directeur piéton clair, avec un calendrier, un budget et des projets concrets ;
- un schéma équivalent pour la mobilité à vélo ;
- la prise en compte et le traitement des coupures urbaines les plus problématiques ;
- la réalisation d'un Plan Canal, d'une Zone à Trafic Limité dans le centre, d'un Plan Garonne
- des projets précis par quartier,
- une diminution du nombre de voitures dans l'espace public, un abandon de la Jonction Est, etc.

Avant Noël, ce document a été accompagné d'un questionnaire envoyé aux candidat·e·s afin qu'ils se positionnent sur chacune de nos propositions. Nous leur avons demandé de répondre avant le 31 janvier, en précisant s'ils s'engagent à les réaliser ou non.

Nous organiserons ensuite un « grand oral » le 11 février à 19h, en salle municipale Gisèle Halimi (38 bis rue de Touraine, quartier Papus, près du métro ligne A Bagatelle). Cet événement sera diffusé en direct via un Facebook Live.

Cette rencontre sera l'occasion d'approfondir les réponses reçues et de confronter les projets mobilité des candidat·e·s. À l'issue de cette séquence, nous publierons un avis détaillé et nuancé sur chacun des programmes avant le premier tour des élections. Quant à l'entre-deux-tours, pourquoi pas organiser un débat entre les finalistes sur la mobilité, rien n'est décidé à ce jour.

Et n'oubliez pas d'aller voter pour les modes actifs les 15 et 22 mars prochains!

Jean-François Lacoste - 2P2R

Cyclistes Brillez

Le 12 novembre dernier s'est tenue place Saint Pierre notre traditionnelle opération "Cyclistes Brillez" avec la participation de Toulouse Métropole, la Prévention Routière et la Police Municipale pour avertir les cyclistes non ou mal éclairés : ils sont hélas toujours trop nombreux ; l'installation d'une centaine de kits d'éclairage gratuits a connu un grand succès.



REV : OÙ EN EST-ON ?

Observatoire
du REV

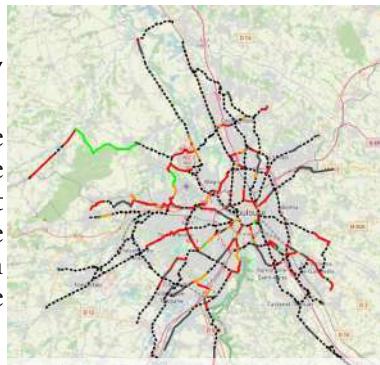
Dans le numéro 157 de notre journal, nous vous partagions notre projet de cartographie du suivi de l'avancement du **Réseau Express Vélo (REV)** sur la grande agglomération toulousaine, coordonné par Tisséo Collectivités et construit par Toulouse Métropole sur son territoire et le Conseil Départemental 31 sur le sien.

Après compilation de toutes nos informations (référents de quartiers, antennes, Comités de Pilotage, réunions de concertation, échanges avec élus et techniciens, relevés terrain), nous avons classé tout le projet REV du mieux possible. Il reste certainement des inexactitudes, n'hésitez pas à nous les signaler ! Un clic sur un tronçon permet d'accéder à plus d'informations.

La cartographie est ici : <https://carto.2p2r.org/index.php/view/map?repository=carto&project=velomax>

En résumé, voici la photo au 1er janvier 2026.

- 430 km de réseau répartis entre la Métropole (287 km) et le Département (142 km)
- tronçons non encore programmés "pas de programmation" (en pointillé sur la carte) = pas de travaux programmés ou alors programmés post 2027 : 278 km soit 65% du réseau avec Toulouse Métropole pour qui cette part est de 60% de son réseau alors que pour le Département elle est de 76%.



Observatoire REV - Jan 2026

Le REV terminé ou en bonne voie (programmé d'ici 2 ans, en cours - en noir sur la carte) - ou terminé - en couleur) est donc à respectivement 40% pour la Métropole et 24% pour le Département soit un total de 35%.

Côté vraiment terminé, lorsque la collectivité considère le REV comme achevé, on est à 108 km soit 25% du réseau (TM 30% - CD 16%).

Dans ce cas, nous avons procédé à une analyse qualitative. Celle-ci est simple, au risque d'être réductrice, pour la facilité de vérification et objective car factuelle par rapport aux standards techniques de Tisseo. Deux facteurs sont analysés : le type d'aménagement et sa largeur.

Retrouvez ici toutes nos explications : <https://2p2r.org/dossiers/amenagements/reseau-express-velo/article/le-rev-en-2025-ou-en-est-on>



On peut donc distinguer les tronçons qui rentrent dans les minima du standard technique (orange pour respect des minima et vert pour optimum et au-delà) : 34 km soit 32% des tronçons terminés avec 29% pour la Métropole et 42% pour le CD31. A l'inverse 68% des tronçons terminés ne répondent pas aux minima techniques (rouge sur la carte) : 71% pour la métropole et 59% pour le département. **En poussant plus loin, le réseau de gabarit optimum (vert) est de 13% du réseau dit "terminé" avec 8% pour la Métropole et 28% pour le CD31.**

En milieu urbain contraint, réaliser une piste bidirectionnelle de 4m ou 2 pistes de 2m implique une redistribution de l'espace public avec des arbitrages voire des changements profonds des plans de circulation. En effet tout le monde est pour les pistes cyclables mais il y a beaucoup moins de monde quand il s'agit de prendre de la place à la voiture. Voilà pourquoi il faut nuancer les retards pris par les collectivités car au-delà des choix politiques de faire ou ne pas faire le REV, il ne s'agit pas d'insérer l'aménagement sans toucher à l'existant mais de repenser la rue, améliorer le cadre de vie pour tous et en particulier les piétons. Cette adaptation de la ville aux enjeux de mobilité et au changement climatique nécessite du temps et l'acceptation du changement que tout le monde (élus, techniciens, commerçants et habitants) n'est pas encore prêt à accepter rapidement.

Nous essaierons de mettre à jour régulièrement cet observatoire.
Les statistiques complètes sont sur le site 2P2R <https://2p2r.org>

Sébastien Bosvieux - 2P2R

Le piéton averti

Le piéton averti, c'est depuis 2022 la lettre d'information mensuelle de 2P2R sur l'activité piétonne nationale, régionale et locale.

Le Piéton Averti présente en un format A4 une mine d'informations mensuelle :

- **Information venant des organisations nationales :**

Rue de l'Avenir, Réseau Vélo et Marche, Cerema, ADEME, La Fabrique des Mobilités, Collectif Place aux Piétons....

- **Information sur des projets divers et variés :**

Plans piétons, opérations Rues Aux Enfants, opérations lancées par les départements, les villes ou communautés d'Agglo pour promouvoir la marche...

Bonne lecture : accès aux newsletter du Piéton Averti sur le site 2P2R

Le piéton
averti

DU NOUVEAU À L'EST

Ca bouge à l'Est !

Du nouveau à l'Est !

Par delà le périphérique Est, lorsque l'on franchit l'Hers, s'épanouissent les communes de la première couronne toulousaine : Balma (17 000 habitants), Quint-Fonsegrives (6000 habitants) et Saint-Orens (14 000 habitants) ainsi qu'un petit nouveau, tout juste sorti de terre : le faubourg Malepère, sur la commune de Toulouse, qui comptera à terme environ 12 000 habitants, tout de même !

Pour accueillir tout ce beau monde, des projets d'infrastructure ont vu, ou vont voir le jour : certains très attendus et d'autres ... un peu moins.

Commençons par les (très) bonnes nouvelles.



1) En 2022 une nouvelle voie verte a été inaugurée entre Flourens et Balma, dans une zone jusque-là impraticable à vélo en heure de pointe. Ce nouvel aménagement permet de se promener en pleine campagne et de rejoindre la zone industrielle de Flourens (chemin de la Madeleine). On attend bien sûr avec impatience le raccordement de cette voie verte aux centres ville de Balma et Flourens, nul doute que c'est dans les cartons ... n'est-ce pas ?

Voie verte Flourens - Balma : https://metropole.toulouse.fr/sites/toulouse-fr/files/2022-08/cadre_de_vie_flourens_pin_balma_ctm-1.pdf

2) La rénovation de la M16 entre la route de Castres et l'école TBS avec la création d'une piste bidirectionnelle faisant entre 2,50 et 3 m de large, ainsi qu'un trottoir faisant entre 1,40 et 2 m de large en remplacement d'une voie verte désuète et servant de parking. Des plots en béton empêchent le stationnement des véhicules sur ce nouvel aménagement, c'est une nette amélioration. Une belle opération qu'il a fallu saluer et soutenir contre certains élus qui critiquaient la disparition de ces places de stationnement ... pourtant illégales !



3) La plus grande opération du secteur est toujours en cours : c'est la requalification de la M2 (route de Revel), de l'échangeur 18 au centre de Saint-Orens. Cette vaste opération vise à créer des voies en site propre pour le bus linéo 7 et des pistes monodirectionnelles pour la création du REV22.

Cette voie, jusqu'ici très hostile aux piétons et cyclistes, a déjà changé de visage : de larges pistes cyclables doublées de trottoirs sont déjà accessibles sur une grande partie de la route, à l'exception d'un tronçon au niveau du centre commercial.

Le passage sous la rocade au niveau de l'échangeur 18, tristement célèbre pour la mort d'un cycliste en 2020 est devenu beaucoup plus confortable, même si la gestion des intersections avec les bretelles d'entrée et sortie de rocade reste perfectible.



Dans le même secteur, la M16, en direction de Labège, devrait accueillir des pistes cyclables et trottoirs de chaque côté de la voie. Le tronçon entre la route de Revel et la rue Nouadhibou est terminé, on y rencontre déjà des piétons et cyclistes ce qui était exceptionnel il y a seulement un an.

La suite, en direction de Labège, devrait voir le jour courant 2026 ou 2027.

Certains des nombreux concessionnaires auto le long de cette voie vont-ils changer d'enseigne et devenir des magasins de vélo ?

Dans un futur proche (mais indéterminé) d'autres projets sont prévus :

4) Une nouvelle passerelle sur l'Hers et un tunnel sous le périphérique en parallèle de la rue André Villet, elle aussi tristement célèbre pour sa cohabitation piéton/vélo/bus/autos conflictuelle et accidentogène.

Voir article : https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/toulouse-un-nouveau-tunnel-va-etre-creuse-sous-le-periph-pour-securiser-cyclistes-et-pietons_59742735.htm

5) Une nouvelle passerelle piétons/cycle pour relier le quartier Montaudran à la troisième ligne de métro et au campus universitaire en reliant l'avenue Edouard Belin et la piste des géants.

Voir article : <https://www.ladepeche.fr/2024/04/04/toulouse-montaudran-les-images-de-la-future-passerelle-sur-le-peripherique-11869904.php>

6) Et enfin la cerise sur le gâteau (ou plutôt la pastèque sur la chocolatine) : un nouvel échangeur dit « Jonction Est » doublé d'une voie “verte”, longeant l'échangeur et la deux fois deux voies projetée. Travaux prévus pour 2026, sauf si les recours portés par 2P2R et le collectif composé de 6 autres associations venaient à porter leurs fruits.



Le tableau suivant recense le linéaire et les coûts estimés des différentes infrastructures sur la base de documents d'enquête publique, d'articles de presse ou de mesures faites avec Géoportail. Ce tableau n'est pas exhaustif, il manque par exemple le projet en cours sur la piste des Géants ou encore la requalification d'une partie de la route de Labège avec pistes monodirectionnelles. Mais il suffit pour illustrer le coût dérisoire des aménagements cyclables comparé à celui des projets routiers ou autoroutiers.

Voie verte Flourens-Balma [1]	2,2 km	1,7 M€	0,77 M€/km
Piste bidirectionnelle M16 + trottoirs	1,2 km	1 M€	0,83 M€/km
Requalification M2 (voies de bus + REV22)	5,9 km	28,8 M€	4,9 M€/km
Passerelle sur l'Hers + tunnel sous le périphérique [2]	160 m	5,6 M€	35 M€ /km
Passerelle Montaudran [3]	~ 600 m	10,5 M€	~ 17 M€/km
Échangeur Jonction EST	1,8 km	95,5 M€	53 M€ / km

Un seul échangeur coûte à lui seul plus du double de la somme de tous les aménagements précédemment mentionnés. On y attend environ 2000 véhicules/heure en heure pointe matin et soir, pas de quoi faire rougir la rue André Villet ! Cette dernière, malgré une discontinuité cyclable sous le périphérique, accueille à elle seule environ 560 cyclistes/heure et 1350 véhicules par heure le matin d'après un comptage visuel réalisé en octobre 2023 à 8h30. Comme quoi ce n'est pas la taille de la route qui compte ... mais plutôt la multimodalité.

Nicolas Monrolin et Claire de Besses, cyclistes et piétons de l'Est

Appels à volontaires !

Un article à publier ?

Vous avez fait une belle balade à vélo sur un ou plusieurs jours, vous avez une expérience d'aménagement cyclable ou piétonnier à partager, vous avez un avis à donner... écrivez nous sur le mail contact@2p2r.org, on partagera votre témoignage dans un de nos prochains journaux.

2P2R vous attend !

Si vous voulez vous engager pour la défense des modes actifs et participer aux activités variées de notre association, contactez nous sur le mail contact@2p2r.org, on vous présentera nos actions et les différents domaines d'intervention de 2P2R sur toute l'agglomération toulousaine.

DU NOUVEAU À L'OUEST

Ca bouge
à Blagnac

Le dernier trimestre de l'année 2025 a vu la mise en place de deux tronçons d'itinéraires cyclables à Blagnac, représentant les réalisations majeures de l'année au niveau infrastructures :

- **CVCB avenue de Cornebarrieu**, entre la place du Relais et le carrefour avec l'avenue des Pins, ce à l'issue d'un aménagement temporaire qui aura duré 3 ans.
- **Aménagement du rond-point de la Place de la Révolution « à la hollandaise »**



La prolongation de l'aménagement du tronçon de l'avenue de Cornebarrieu au carrefour avec l'avenue des Pins jusqu'à la Place de la Révolution est quant à lui programmé « aux calendes grecques » (horizon 2028?) pour cause de délai d'acquisition du foncier nécessaire.

Ainsi se solde la mandature actuelle avec, à nos yeux, un bilan assez piètre en matière d'aménagements cyclables sur la commune, ce malgré une prescription des itinéraires structurants majeurs à réaliser et points noirs majeurs à résoudre, dès le début de mandat, et malgré également une concertation et un dialogue continu avec la collectivité en charge (élus, TM, Tisséo).

Heureusement, ce dernier trimestre a aussi vu l'entrée en service d'un réseau de **16 stations Vélo Toulouse** sur le territoire de la commune (dont une à l'entrée de l'aéroport). [Voir article sur le déploiement de VéloToulouse à Blagnac](#)

Espérons que le prochain mandat sera celui des infrastructures et verra non seulement la réalisation des différents REV (et résolution des points noirs majeurs sur ceux-ci) mais aussi celle de l'ensemble des itinéraires structurants que nous avons proposés.

Yves Chomette - Référent 2P2R Blagnac

Bonjour, cet article, c'est pour vous parler d'une approche non "behavioriste" du vélo : balek du comportement et planifions de façon cohérente en se projetant à +20/30 ans les infrastructures vélo pour que ça roule. Que ça roule fluide. Que ça roule propre.

Concrètement ça veut dire quoi une "**Copenhague occitane**"?

Ça veut dire que si mon ordinateur ne bugue pas au point de bloquer mon clavier, on peut planifier:

- des infrastructures maillées et continues d'infra vélo (ie une continuité sur les 3000km en ordre de grandeur des infra linéaires de Toulouse)

- repenser les 4 niveaux de la délibération n° DEL-19-1244 (réflexion sur une hiérarchie en 4 niveaux d'infra, qui correspondrait plutôt à une approche fondée sur les flux)

Les photos des voiries de Copenhague peuvent utilement illustrer ce que "ça veut dire" une infra continue pensée en 4 niveaux hiérarchique et peut aussi utilement se traduire dans des classifications dans les bases de données sur OpenStreetMap et/ou les data de la métropole de Toulouse.

- une réflexion sur les revêtements pour le "confort" et la sécurité des cyclistes.

- une réflexion sur des "cheap nudges" (excusez mon anglicisme, ça permet d'appeler un chat un chat) pour la cohabitation piétons vélos sans flicage comportemental.

Par exemple des petits ronds de peinture comme sur les quais des gares pour délimiter les espaces piétons et vélos là où il n'y aurait pas de trottoirs cyclables.

- des "trottoirs cyclables" avec des niveaux différenciés entre chaussées et pistes qui reviennent à niveau aux carrefours importants, notamment les carrefours à feux.

Il s'agit moins d'un détail que d'une singularité importante pour "gérer" les "stockages" de vélos au carrefours/intersections. En effet, l'approche "classique" nécessite une place importante aux intersections pour stocker les cycles à l'arrêt sur les trottoirs.

- une réflexion sur une planification des infrastructures qui permettent la continuité de vitesse pour les cyclistes. Cela peut se traduire par des "ondes vertes" dans la gestion des feux, mais un benchmark sur l'utilisation de petit giratoire ou de zone 30 pourrait utilement permettre de diversifier la gestion des intersections par feu, et éviter les problématiques de stockage, qu'on peut limiter aux grandes intersections.

- (optionnel?) une réflexion sur des parkings souterrains gratuits pour les voitures réparties sur l'ensemble de l'espace métropolitain pour "inverser" la "désincitation" du dernier kilomètre. Il s'agit ici de rendre l'utilisation du vélo "rapide" car à 0min à pied du logement, alors que le temps moyen pour rejoindre un parking souterrain voiture sera de 5min à 15min.

- des parkings cyclistes sécurisés ambitieux répartis sur les gares de l'étoile ferroviaire et des parkings cyclistes nombreux et adaptés aux vélos cargos pour toutes les zones commerciales de l'agglo, la littérature scientifique relatant des effets de boost pour les commerces lorsque les zones urbaines deviennent "apaisées" avec des places vélos.

- les Vélotoulouse pourraient utilement être des vélos pliants électriques "conçus et fabriqués" à Toulouse.

- enfin, si on doit conserver une approche de flicage behavioriste des comportements des piétons et cyclistes pour assurer leur bonne cohabitation, pourquoi ne pas faire émerger des limbes l'enjeu de l'entre soi, du racisme, de la xénophobie, la culture du "civiliser ses humeurs/pratiquer l'humour courtois" dans le monde vélo.

Je vous laisse sur cette belle idée, en espérant que l'adage "c'est celui qui dit qui fait" ne sera pas trop pris "au mot". Force et courage à vous.

Aurel PERE

"Sur cette avenue, je fais extrêmement attention" : l'accident relance les inquiétudes, avenue de Fronton, à Toulouse.

Une fillette de six ans a été grièvement blessée lundi matin après avoir été percutée par un poids lourd alors qu'elle circulait en trottinette avec sa mère, sur l'avenue de Fronton à Toulouse. Un accident qui ravive les inquiétudes des riverains face à une circulation jugée dangereuse sur cet axe très fréquenté.

Lorsqu'elle traverse l'avenue de Fronton à Toulouse pour se rendre chez elle depuis l'université, Gwendoline accélère le pas. "Sur cet axe, je fais extrêmement attention. Les automobilistes ont tendance à aller très vite, voire à faire des dérapages, notamment le soir. L'an dernier, j'ai aussi vu un conducteur passer le bras par la fenêtre pour arracher le portable d'un jeune !" Aussi, le terrible accident survenu lundi matin ne la surprend pas.

Aux alentours de 10 heures, une fillette de six ans a été grièvement blessée après avoir été percutée par un poids lourd à hauteur du numéro 138, à proximité de l'Intermarché. Alors qu'elle circulait en trottinette avec sa mère, l'enfant a été happée lors d'une manœuvre du chauffeur, victime du piège de l'angle mort.

"Le radar ne dissuade pas les gens d'aller vite"

Un accident qui s'inscrit dans un climat d'insécurité routière ressenti par nombre d'habitants et usagers du secteur. "Il y a trois ans, je circulais à scooter et je me suis fait percuter, raconte Joâo, en promenade avec son chien, et qui habite le quartier depuis quatre ans. Les accès au centre commercial ne sont pas clairs du tout. On ne sait pas qui est prioritaire et quand je suis à pied, je suis très prudent, je ne traverse qu'au vert. J'imagine qu'avec tous les travaux en cours dans le quartier, les choses vont s'améliorer."

"Ce genre d'accident ne me surprend pas", témoigne aussi Axel, étudiant à la fac Capitole et qui habitait le quartier il y a quelques années. "Le radar ne dissuade pas les gens d'aller vite, surtout la nuit."

"Je vis ici depuis longtemps et il arrive effectivement que des automobilistes ne respectent pas la vitesse autorisée. Heureusement, les accidents ne sont pas très réguliers", souligne Danielle, une retraitée résidant rue Hilaire Pader, un axe perpendiculaire à l'avenue de Fronton.

L'accident de lundi s'inscrit pourtant dans une série de collisions graves recensées ces dernières années sur cet axe très fréquenté. En septembre 2022, quatre piétons avaient été fauchés par un chauffard près de Barrière de Paris. En octobre 2023, un motard de 40 ans percuté par une voiture avait perdu la vie. Plus récemment, au mois de mars 2025, un chauffard en fuite a violemment percuté un piéton.

Des aménagements en cours

Toulouse Métropole indique de son côté qu'elle engage un vaste projet d'aménagements cyclables sur l'avenue de Fronton afin de sécuriser les mobilités douces et d'apaiser la circulation. "Une première phase de travaux est déjà en cours sur la partie nord de l'avenue, entre l'échangeur de la rocade et le pont de la SNCF, avec des aménagements de qualité équivalente à ceux du réseau express vélo", précise Maxime Boyer, adjoint au maire en charge de la circulation.

Le projet prévoit une continuité des pistes cyclables sur l'ensemble de l'avenue, jusqu'à la barrière de Paris. "Les secteurs plus complexes, notamment le pont ferroviaire à l'arrière du MIN, font l'objet d'études spécifiques menées en partenariat avec la SNCF et d'autres acteurs, avec des travaux envisagés d'ici un à deux ans."

En parallèle, la Métropole entend réduire la vitesse automobile grâce à un réaménagement global de la chaussée : nouvelle signalisation, dispositifs ralentisseurs et sécurisation des intersections jugées dangereuses. "L'objectif est de mieux partager l'espace public et d'offrir aux cyclistes, piétons et usagers de trottinettes des conditions de circulation sûres et confortables sur toute la longueur de l'avenue", ajoute l'élu.

Le rapport d'enquête relatif à l'accident survenu lundi sera également intégré aux réflexions sur les aménagements de sécurité.

Julie Philippe

Ce panneau publicitaire est-il légal ? À Toulouse l'association 2 Pieds 2 Roues demande son déplacement

Pistes cyclables coupées, passages piétons masqués, trottoirs trop étroits... L'association Deux Pieds Deux Roues dénonce une série de panneaux publicitaires et d'abribus installés en infraction avec la loi, dans les rues de Toulouse.



Un panneau publicitaire jugé illégal, avenue Crampel à Toulouse.

À Toulouse, plusieurs panneaux publicitaires et abribus sont-ils hors-la-loi ? C'est ce qu'affirme dans un courrier adressé au maire et président de Toulouse Métropole, l'association Deux Pieds Deux Roues (2P2R).

Elle met en demeure la collectivité de mettre en conformité une série d'équipements qu'elle juge contraires à la loi sur l'accessibilité.

En cause : des panneaux installés au milieu de pistes cyclables, trop près de passages piétons ou réduisant la largeur des cheminements piétons, en contradiction avec la loi du 11 février 2005 sur l'accessibilité.

L'association rappelle que la réglementation impose un trottoir libre de 1,40 mètre, 90 centimètres devant les panneaux d'abribus, ainsi qu'un dégagement visuel de cinq mètres avant un passage piéton.

Une réunion de travail "constructive"

"Nos signalements répétés n'ont, à ce jour, produit aucun effet concret", écrit son président Boris Kozlow, qui évoque une vingtaine de situations problématiques recensées sur une [carte interactive](#). Certaines installations relèvent de la mairie, d'autres de Tisséo pour les abribus, ou encore du délégué JCDecaux.

La municipalité conteste toutefois l'ampleur du phénomène.

"Lors de la réunion de travail du 19 décembre, qui a duré deux heures, on a listé point par point les lieux identifiés. Plus de la

moitié avaient déjà été traités", affirme Thierry Sentous, élu municipal en charge du mobilier urbain.

Selon lui, sur les 1 400 abribus présents à Toulouse, "il reste aujourd'hui une demi-douzaine de dossiers à traiter".

Pour ces cas résiduels, les solutions seraient parfois limitées.

"Pour un centimètre manquant, je ne vais pas déplacer un abribus"

"Il y a des endroits où le trottoir est tellement étroit que c'est insoluble. Dans ces situations, on supprime l'abribus, pas l'arrêt", explique l'élu.

Il rappelle que "la loi impose 1,40 mètre de retrait par rapport à la voie", tout en reconnaissant des arbitrages. "Pour un centimètre manquant, je ne vais pas déplacer un abribus : le coût est de 600 à 800 euros."

Deux abribus auraient ainsi été supprimés, l'arrêt étant maintenu sous forme de poteau. Une décision que la Ville dit prendre "au cas par cas", en lien avec les services techniques.

De son côté, 2 Pieds 2 Roues maintient la pression et prévient qu'à défaut de mise en conformité rapide, elle pourrait saisir le préfet ou le Défenseur des droits, estimant que la question relève avant tout de la sécurité et du respect de la loi.

Cyril Doumergue

Recours contre le projet d'échangeur sur le périphérique jugé "inutile" par les riverains et écologistes

Après la récente déclaration d'utilité publique, sept associations viennent de déposer un recours contre la Jonction Est, projet d'échangeur sur le périphérique à la Cité de l'espace et de liaison routière vers Quint-Fonsegrives.

Haute-Garonne Tourisme, en partenariat avec l'association 2 pieds 2 roues, lance un tout nouvel itinéraire cyclotouristique : 13 étapes, près de 660 km, pour découvrir la Haute-Garonne autrement.

Malgré la déclaration d'utilité publique signée par le préfet fin novembre, puis l'arrêté d'autorisation environnementale de début décembre, les opposants à la Jonction Est ne baissent pas les bras. En lutte de longue date contre le projet de construction d'un échangeur sur le périphérique toulousain, à la Cité de l'espace, et d'une 2x2 voies jusqu'à Quint pour désengorger ce secteur, des associations de riverains, rejoints par d'autres, viennent de déposer en ce mois de décembre un recours gracieux contre la déclaration d'utilité publique.

L'association Environnement et urbanisme du sud-est de Toulouse (EUSSET), le comité des quartiers de l'Hers, les Résidents Deltour-Limayrac, l'association de protection du cadre de vie et de l'environnement balmanais, 2 Pieds 2 roues, l'AUTATE, France nature environnement : elles sont sept

engagées dans cette action avec le soutien des collectifs Halle Catala et Non à la Jonction Est.

Le recours gracieux, adressé au préfet, est souvent une première étape avant un recours devant la justice administrative. L'EUSSET avait, pour sa part, déjà affirmé sa volonté d'utiliser ce levier.

"Une logique du XXe siècle"

Les associations, dans un communiqué, redisent pourquoi elles s'opposent à une opération jugée "inutile pour le territoire et nuisible pour l'environnement" et dans laquelle elles voient "la logique routière du XXe siècle".

Pour elles, ce projet présente plus d'inconvénients que d'avantages. C'est ainsi l'utilité publique même qu'elles mettent en cause comme elles l'écrivent au rebours des conclusions de la commission d'enquête qui, malgré une majorité d'avis négatifs, avait jugé nécessaire une nouvelle voie de circulation dans un secteur en plein développement.

La première des raisons invoquées porte donc sur "les faibles avantages attendus sur l'accès au périphérique et la circulation dans le périmètre de l'opération". Les bouchons n'étant par ailleurs que "déplacés". La dégradation d'un "réservoir de biodiversité et des corridors écologiques" est aussi pointée du doigt. Portée par Toulouse Métropole et Vinci Autoroutes, la Jonction Est représente un coût de 95 M€.

Jean-Noël Gros

DES NOUVELLES DES QUARTIERS

Ca bouge
dans le 13 !

Quartier 13 (Rangueil / Sauzelong / Jules Julien / Pech David / Poumourville).

Notre quartier a vu 2 lieux principaux en chantier ces derniers temps : la **rénovation du cœur de quartier** qui permettra de créer des pistes cyclables avenue Bedouce et d'améliorer les circulations piétonnes. Non loin de là, du côté du Canal du Midi, le REV 2 est suspendu au projet Grand Parc Canal. Peu de choses filtrent si ce n'est que le transit automobile devrait être réduit bd de la Marne pour sécuriser la circulation des cyclistes mélangés avec les automobiles sur la vélorue. Le pont canal des Herbettes, si dangereux, reste toujours en stand-by, notre nouvelle maire de quartier n'était d'ailleurs pas au courant de l'enjeu sur ce pont.

On notera aussi que du côté Ramonville ce REV2 ne passe pas au bord du Canal (patrimoine Unesco ne le permettant pas) sans que l'on sache comment et où se fera la jonction !

La seconde réalisation est la belle piste cyclable, plus de 2,5m en unidirectionnel (optimum REV selon le guide technique Tisseo) !

L'avenue Jules Julien est le beau cadeau 2025.



Toutefois la suite vers le sud avec l'extrémité de cette avenue, le pont sur la rocade et la route de Narbonne prend du retard. La DIRSO (État) qui gère les bretelles de la rocade n'a pas encore validé la création d'un carrefour à feu pour sécuriser la traversée cyclable. Quant à la route de Narbonne, des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable prévus en septembre dernier avec une mise à sens unique de la route a mis le feu chez les commerçants et la pétition a eu raison des travaux qui sont repoussés à l'été prochain. Le REV 1 devrait donc entrer en chantier début 2027. Le projet ici est moins ambitieux, notamment pour préserver quelques stationnements. Réduction des largeurs de trottoir, pas un seul végétal planté, il nous semble que c'est une occasion ratée de requalifier cette route moche afin de la rendre agréable, adaptée au changement climatique et la faire rentrer dans le 21ième siècle.

Sébastien Bosvieux - 2P2R référent Quartier 13

DES NOUVELLES DES QUARTIERS

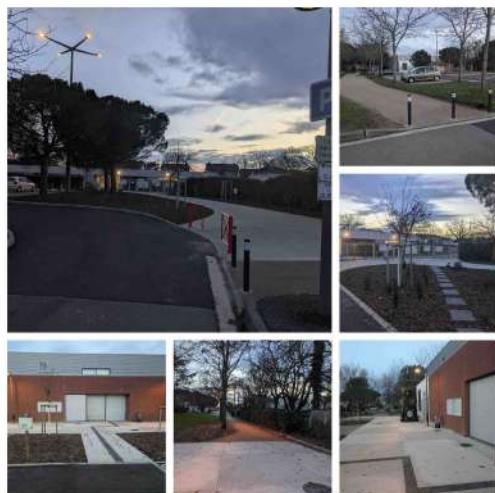
*Ca bouge
dans le 14 !*

Quartier 14 (Saint-Simon / Lafourguette / Oncopole / Campus Santé du Futur)

Le nouvel aménagement du parking de l'école maternelle Buffon à lafouquette

Le parking de l'école maternelle Buffon vient d'être totalement refait. L'origine de cette réfection est multiple. Il y avait à la fois les racines de certains arbres qui posaient problème pour la circulation des voitures, les trottoirs pour l'arrivée des enfants beaucoup trop étroits, un parvis réduit et une allée devant la salle des fêtes dégradée qui compliquait le passage des poussettes pour les parents qui ont des enfants avec des frères ou sœurs en bas âge.

Ainsi, en concertation avec la mairie de Toulouse, l'association de quartier et l'association des parents d'élèves Buffon Lafourguette le nouveau parking offre un large parvis permettant d'accueillir les enfants ainsi que les parents le temps de l'attente de l'ouverture du portail de l'école. De nouveaux arceaux pour attacher les vélos ont été mis devant l'école et devant la salle des fêtes. Les places de parking sont maintenant en cailleboti permettant l'évacuation de l'eau. Un sens de circulation a été mis en place. Une caméra a aussi été installée sur demande de la directrice d'école. Le cheminement piéton/vélo devant la salle des fêtes a été refait ainsi que la voie verte longeant le parking. Certains arbres ont par contre été enlevés (sois disant qu'ils étaient malades : difficile à vérifier) et remplacés par de nouveaux mais plus jeunes. Il y a certes certains parents amenant leurs enfants à l'école en voiture et certaines personnes utilisant la salle des fêtes qui trouve le nouveau parking trop petit en terme de places pour les voitures mais nous espérons que le nouvel aménagement permettra de faire venir les gens à l'école où à la salle des fêtes à pied ou à vélo maintenant qu'il est plus sécurisé pour les piétons, qu'il y a plus d'arceaux pour attacher les vélos et la station vélo Toulouse présente sur le parking.



Olivier FEL - 2P2R Réferent Quartier 14 Lafourguette

LES VÉLOS DE LA LIBERTÉ

Bravo
Tournefeuille !

Notre antenne 2P2R Tournefeuille a porté un projet de remise en selle nommé **"Les vélos de la liberté"**. L'objectif était de permettre à des personnes éloignées du vélo de s'approprier ce moyen de déplacement, vecteur d'autonomie, de plaisir, de partage. Le projet a été financé par la mairie dans le cadre des appels à projets gérés par l'Agora.

Pendant une dizaine de jours, un groupe d'une dizaine de femmes de tous âges et venues de tous horizons, a découvert ou redécouvert ce moyen de déplacement simple, économique et porteur d'autonomie. Ce stage a été assuré avec brio à Tournefeuille par la Maison du vélo.

Certaines d'entre elles n'avaient jamais touché à un vélo, pour d'autres la pratique avait été fugace et/ou oubliée depuis longtemps.

Toutes se sont investies avec la même envie d'apprendre ; les progrès ont été multiples, parfois discrets, parfois spectaculaires, mais toujours valorisants.

Chacune, à son rythme, a pu mesurer combien la maîtrise du vélo peut transformer le quotidien.



Nous avons été très touchées par les retours qu'elles nous ont faits : elles étaient toutes extrêmement fières d'elles, de leurs progrès, du courage qu'il leur a fallu pour se lancer dans cette aventure. Toutes rayonnaient du plaisir d'avoir passé ces 10 jours ensemble, à s'épauler, s'encourager, se féliciter, créer des liens d'entraide qu'elles espéraient solides. Au-delà des cours de maniement de leur vélo, elles ont également appris à faire seules de menues réparations, à attacher leur vélo sereinement, à lire les panneaux dans la rue....Elles ont toutes énormément gagné en autonomie et en confiance en elles. Le vélo leur ouvre désormais des perspectives nouvelles : se rendre seule à un rendez-vous, faire des courses, accompagner ses enfants, chercher un emploi ou simplement se promener devient accessible.

Notre association a eu l'impression d'avoir gagné son pari ! Nous continuerons à accompagner nos stagiaires par des séances de maniement des vélos (ateliers de freinages, arrêts d'urgences, slaloms....) mais également par des propositions de balades pour renforcer et utiliser leurs nouvelles compétences.

Laurence FIXY et Marianne OUAIDA - 2P2R Tournefeuille

LES BD EN 2026

En avant pour les balades !

Les balades du dimanche passées et à venir

En 2025, avec notre vélo, nous avons beaucoup voyagé. Il suffit d'avoir un vélo, quelques volontaires à l'initiative de balades toujours plus surprenantes les unes des autres et aussi une organisation bien rôdée :

- visites "patrimoine" à Rieux Volvestre, Martres Tolosane, Aurignac, musée de St Lys.
- rencontre d'artistes : journées des arts en balade, musée Soulage à Rodez, domaine de Toulouse Lautrec au château du Bosc.
- plongeon dans l'aéronautique avec l'histoire de Clément Ader à Muret.
- visites "nature" au domaine des oiseaux à Mazères et même soirée "étoiles" au balcon des étoiles de Latrape.

Dans chacune de nos visites, nous avons toujours été guidés par des gens passionnés et nous en ressortons passionnés.

Pour 2026, voici ce qui vous attend (liste non exhaustive, surveillez le site, nous ne sommes que des bénévoles et certains imprévus peuvent toujours modifier un planning prévisionnel).

- dimanche 22 février : Aéroscoopia à confirmer.
- samedi 7 mars : boucle vers Fonsorbes pour visiter la chocolaterie.
- dimanche 15 mars : balade vers le concert "Salut Nino" aux Musicales du Dimanche à La Négrette (Labastide St Pierre) ; en liberté ou pris en charge par un volontaire.
- dimanche 15 mars (à confirmer) : au départ de Toulouse, boucle vers Belberaud pour rencontrer un artisan qui fait des teintures végétales.
- dimanche 29 mars : le grand 8 de Toulouse au Fauga
- samedi 11 avril : Sarrant, au départ de Lisle Jourdain village de l'illustration et classé « un des plus beaux villages de France ».
- samedi 19 avril : balade vers le concert de Laurent Madio aux Musicales du Dimanche à La Négrette (Labastide St Pierre) ; en liberté ou pris en charge par un volontaire.
- samedi 25 avril : Abbaye de Notre Dame du Désert à Bellegarde-Sainte-Marie.
- du 1er au 13 mai : Le tour de la Haute Garonne avec Haute Garonne Tourisme.
- dimanche 17 mai : kiddical mass pour le festival Rio Loco.
- du 23 au 24 mai : le tour de l'étang de Thau.
- samedi 30 mai : le domaine des oiseaux à Mazères - date à confirmer.
- samedi 6 juin : Mazamet – Castres par les petites routes.
- dimanche 14 ou 21 juin : le vélo musical.
- 27/28 juin : festival Convivencia.

C'est un programme riche et agrémenté par le tour de la Haute Garonne à vélo entre le 1er et le 13 mai dont nous sommes très fiers d'être à l'origine, de l'avoir nous même conçu et créé : le tour de la Haute Garonne c'est une balade itinérante sur 13 jours organisée par Haute Garonne Tourisme (sur inscription). N'hésitez pas à en profiter pour découvrir notre département et ses richesses par des balades itinérantes dans de bonnes conditions. Les plus aguerris feront l'intégralité de ce magnifique tour mais tout le monde peut y trouver son compte puisque la plupart des étapes sont desservies par les trains régionaux. Prenez votre vélo et bonne année de balades.

Pour le groupe des Balades du dimanche - Joëlle Monchauzou Monteil - 2P2R

RUNS ELEC

le vélo, mon outil de travail

On appelle vélotaffeurs les travailleurs qui se rendent au boulot à vélo, et vous en êtes peut-être. Connaissez-vous en revanche ceux qu'on appelle les **cyclo-travailleurs** ?

Il s'agit de professionnels qui utilisent le vélo comme outil de travail; nous poursuivons ici notre cycle d'interviews avec celui d' **Arthur Renault**.

2P2R : Bonjour Arthur, en quoi consiste ton activité professionnelle ?

Je suis électricien au centre ville de Toulouse, j'interviens sur le centre-ville et sur la première couronne. Mes interventions varient, elles peuvent aller d'un simple dépannage sur un interrupteur à la rénovation complète d'un appartement.

2P2R : Comment est née ton entreprise ?

Il y a bientôt 4 ans je sortais de mes études et l'envie de me lancer en solitaire me trottais dans la tête depuis déjà quelques mois. Alors après une brève analyse du marché toulousain je me suis rendu compte qu'il y avait de grosses problématiques pour les artisans de se déplacer au centre-ville. De plus, leurs factures étaient très souvent agrémentées de forfait de stationnement et de déplacement très élevé.

2P2R : Pourquoi as-tu choisi de travailler à vélo ?

J'avais déjà vu passer en ville un électricien travaillant à vélo-cargo, je me suis renseigné auprès des constructeurs toulousains pour en faire fabriquer un localement. J'ai donc travaillé avec la société Botch Cargo qui a pu m'en construire un pour que je puisse lancer ma société.

2P2R : Est-ce que le fait d'utiliser le vélo comme outil a des impacts pour toi, dans ta façon de travailler ?

Effectivement le fait de travailler à vélo limite la quantité de matériel que l'on peut transporter. Alors il faut être très bien organisé pour n'emporter que le nécessaire pour les interventions. Pour les chantiers plus conséquents j'ai des accords avec les fournisseurs pour qu'ils me livrent le matériel à l'adresse du chantier.

2P2R : Quel type de vélo utilises-tu pour gérer la charge portée ? Tu as fait des aménagements ?

J'utilise un biporteur avec une caisse en aluminium à l'avant. Au niveau des aménagements, j'ai simplement ajouté des petits arceaux pour pouvoir fixer des éléments plus volumineux sur le dessus de la caisse. J'ai aussi aménagé les caisses que je mets dans le vélo pour rendre plus pratique le transport de mes outils et de mon matériel.

2P2R : Tes clients sont-ils surpris de voir un travailleur arriver à vélo ?

Effectivement les clients étaient au début un peu surpris mais le concept plaît beaucoup car cela me permet d'intervenir rapidement sur les dépannages.

2P2R : Quels sont selon toi les avantages de se déplacer à vélo ?

Au-delà des avantages financiers (je ne paye pas d'essence, l'entretien et l'assurance sont moins chers qu'un véhicule thermique) le plus gros avantage est la facilité de déplacement et le stationnement.

2P2R : Vois-tu des inconvénients à la pratique du vélo dans le cadre professionnel ?

D'après moi il n'y a pas vraiment d'inconvénients hormis la zone d'intervention qui est limitée par le travail à vélo. Mais l'activité y reste très présente.

Contact Arthur Renault : mail runs.elec31@gmail.com - tél 07 81 97 25 95



LES BN EN 2026

En avant les BN !

Les Balades Nocturnes à Vélo dans Toulouse

En ce début d'année 2026, nous vous souhaitons une très belle année cycliste.

- Comment cela fonctionne : la Balade Nocturne part généralement de la Place Saint-Sernin côté Musée Saint-Raymond et permet aux participant-e-s de découvrir en groupe la ville de Toulouse et les villes de la périphérie. Pour que le maximum de cyclistes puisse la faire à vélo facilement à partir de 5-7 ans, elles sont courtes. 15 à 20 km maximum. Le rythme est adapté aux enfants entre 10 et 15 km/h. Étant en partie de nuit, il faut avoir un vélo équipé d'éclairage et en bon état. Sinon, il faut en louer un ou se le faire prêter par des ami-e-s avant de venir. Les bénévoles assurent la sécurité du cortège en bloquant temporairement les rues à l'avancement du groupe de cyclistes. De nuit la ville est différente et il y a moins de circulation routière. La balade est cordiale et les participant-e-s peuvent se retrouver à la fin pour prendre un pot ensemble. La BN finit souvent dans une guinguette aux beaux jours et dans un endroit où prendre un pot en hiver.

- Histoire des Balades Nocturnes à vélo : elles sont nées en avril 2006 avec quelques bénévoles. À partir de cette date les bénévoles de l'équipe d'organisation se sont succédés et il y a toujours du monde pour y participer. Entre 30 et maximum 200 cyclistes participent aux Balades Nocturnes à ce jour. Il y a toujours un thème qui allie le vélo et la découverte. Elles ont failli s'arrêter plusieurs fois, voire disparaître par manque de bénévoles pour assurer l'organisation et la sécurité. Mais depuis bientôt 20 ans le succès est toujours-là.

- Communication : les BN sont présentes sur le site de www.2p2r.org, sur Instagram et Facebook et sur leur site WordPress en cherchant Balade Nocturne Vélo Toulouse ou sur les liens sur la page dédiée de 2 Pieds 2 Roues.

On y retrouve tous les éléments pour le rendez-vous et l'organisation.

- Année 2026 : c'est une année spéciale pour les Balades Nocturnes et plusieurs défis nous attendent :

- Nous ferons des Balades Nocturnes tous les mois et commençons le 24 janvier à 17h15 (RDV Saint-Sernin) en partageant gâteaux et chocolat chaud.

- Nous fêterons donc comme il se doit les 20 ans des Balades Nocturnes en avril 2026 et pour cela des convergences depuis les quartiers et antennes seraient fort appréciées par l'équipe d'organisation des Balades Nocturnes.

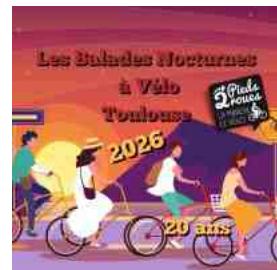
- Nous avons besoin de quelques bénévoles supplémentaires régulièrement pour assurer la sécurité le jour J, d'un-e mapeur pour créer des parcours, et de créatrices-eurs graphistes, réseautrices-eurs pour la communication.

L'organisation actuelle est composée de Simon, Marius, François, Carole, Florence, Valérie, Emmanuel, rejoignez-nous !

Nous serons heureux-e-s de vous accueillir dans l'équipe d'organisation et découvrir ensemble de nouveaux itinéraires et thèmes.

La réunion de préparation du calendrier des BN 2026 aura lieu bientôt.

Nous contacter : par les réseaux sociaux ou mail contact.bnvelotoulouse@gmail.com



Emmanuel Dupas – Coordinateur des Balades Nocturnes 2P2R

INFO PARTENAIRES

Profitez-en !

Les vélocistes partenaires offrent des réductions aux membres de 2P2R sur présentation de leur carte d'adhérent. [Voir ici la liste complète des partenaires.](#)



13 Allées Paul Feuga Toulouse
5% sur tous les vélos
10% sur les accessoires



6 rue de la Laque, Toulouse
5% sur accessoires et main d'œuvre.



Atelier itinérant, d'entretien et réparation. 10% de réduction sur pièces et main d'œuvre.



4 Rue Jean Suau, Toulouse
1 Allée des Corbières, Colomiers
10% sur les accessoires vélo



Plaisance du Touch
5% de réduction sur pièces et main d'œuvre.



35 bis route de Toulouse
Cornebarrieu
5% sur l'achat d'un vélo en bon d'achat



185, avenue des Etats Unis
2839 Route de Baziège Labège
10% sur vélos et main d'œuvre,
12% sur accessoires



Médical Vélo Gagnac.
5% sur vélos, accessoires et main d'œuvre



164 Rte de Revel, Toulouse
20% de réduction sur une formation de 2h à l'entretien de vélo.



45 Boulevard de Suisse
5% sur tout : les vélos, les VAE, la main d'œuvre et les accessoires.



164 Route de Revel, Toulouse
6% de remise sur vélos et VAE, 10% sur accessoires et atelier



33 avenue Crampel, Toulouse
5% de remise



10 rue Rivals
5 % de remise, à compter de 100 € d'achats



50% sur l'inscription
Souscription en ligne à l'offre découverte à tarif réduit

Hommage à Michel Sicard (1932-2025), biologiste et cycliste précurseur et militant

Originaire de Saint-Lys, il a habité à Toulouse, rue Bonnat dans le quartier de Rangueil, près du campus universitaire où il travaillait comme enseignant-rechercheur en biologie.

Il a milité pour la place du vélo au sein de l'UPS. Il a été un militant du Comité de quartier et du journal « Les Echos de Rangueil », de l'Association Vélo et de l'AF3V.

Il a aussi agi dans les années 1970-1990 pour l'ouverture des chemins de halage des canaux aux balades des cyclistes, en faisant chaque été une randonnée avec son épouse Nicole le long d'un canal, et en adressant des courriers aux Ministres pour demander l'ouverture de tous les canaux à la randonnée cycliste, ... Il a été le précurseur de l'AF3V créée en 1999, et il a poussé des cyclistes toulousains à rejoindre cette nouvelle action de promotion des VVV.

Il a présenté ses randonnées aux « Soirées Vacances à vélo » de l'Association Vélo à Toulouse, en 1996, 1997 et 1998, soirées qui préfiguraient le Festival La Roue Tourne.

En Juillet 2011 il a accompagné, avec son épouse Nicole, la 1ère randonnée militante 2P2R-AF3V pour demander la Véloroute vallée du Lot.

Il a animé une association de défense des moulins, et sauvé le moulin à vent du Bélard à St-Lys ; ce moulin municipal se visite.

Toujours curieux, Michel Sicard a co-écrit avec son frère Germain, « L'attaque du Mont Cornillet en mai 1917 », un récit de cet épisode de la guerre, à partir des lettres de leur père (texte paru dans un livre de l'Académie des Sciences).

Au niveau professionnel il a joué un rôle important avec le Laboratoire de Génétique Fondamentale qu'il a dirigé de 1966 à 1997. Il a plaidé, à partir de 1980, pour la légalisation de l'utilisation des analyses ADN (les « tests ADN ») dans les recherches criminelles, et a obtenu cette légalisation...

Voir son livre : « Généticien pourquoi pas ? ».

Michel Sicard mérite le respect des Toulousains et de la France entière pour ses actions pour les analyses ADN, utiles pour la prévention des maladies, et pour la recherche criminelle.

Michel Sicard mérite d'être reconnu et remercié par les cyclistes et associations de cyclistes. À la demande de 2P2R-AF3V, la ville de Toulouse a accepté de donner le nom de Michel Sicard à une rue, la procédure est en cours.

Julien Savary - Délégation AF3V



Michel et Nicole Sicard canal de Nantes à Brest 08-08-1997

BALADES A VÉLO TOULOUSAINES

N° 111 – Seuil de Nauroze, Rigole et Montferrand

Distance : 18 km A/R (plus si variantes)

Difficultés : aucune

Intérêt : balade pour découvrir deux sites majeurs du canal du Midi et partir le long du canal

La Rigole de la Plaine a été créée par Pierre-Paul Riquet au 17ème siècle pour alimenter le canal du Midi avec les eaux de la Montagne Noire, entre Revel et le seuil de Nauroze (38km). Cette balade permet de la découvrir ainsi que deux sites, le seuil de Nauroze et le village de Montferrand, en suivant le début de l'itinéraire de la Vélooccitanie (V84), qui commence là.

Départ : Pont de Montferrand et Écluse Océan (Km 0) qui est un carrefour de Véloroutes V80-V84. Accès en vélo depuis Toulouse 51km, ou en train+vélo depuis Villefranche-du-Lauragais ou Avignonet, ou en auto (parking au seuil de Nauroze D218).

Suivre la V84. Passer devant la maison éclusière et rejoindre le Bassin octogonal de Nauroze avec l'allée royale (platanes), rigole que VNF est en train de curer pour améliorer le fonctionnement hydraulique. Voir le site du Partage des Eaux (jonction Rigole-canal depuis 1681), la

Minoterie et la stèle à Pierre-Paul Riquet.

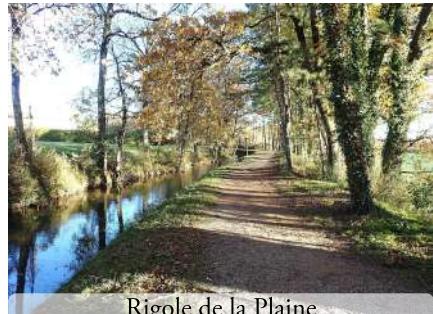
Continuer à droite par la route du Ségala D218 jusqu'au pont de la D217 sur le canal (Km 2,7), et visiter le Port du Ségala (tables, restaurant, WC).

Reprendre la D217 puis la quitter vers la droite pour traverser Labastide d'Anjou par la route de la Diligence et la rue Barrieu en traversant la Grand Rue au niveau de la Mairie (Km 4). Suivre en face la D217 qui monte pour franchir la D6113 sur un pont (Km 4,3).

500m plus loin, prendre à gauche le chemin qui va rejoindre la Rigole au pont de Lamarque (Km 6,3). Là on peut remonter le chemin de la Rigole, agréable et ombragé mais peu roulant.

La balade continue à ce pont en face jusqu'au village perché de Montferrand qui mérite une visite : belvédère, remparts et porte fortifiée, église Notre-Dame (14ème siècle), phare aéronautique construit par l'Aéropostale en 1929, tour du télégraphe Chappe construit en 1834 (Km 9).

Pour le retour emprunter le même chemin car traversée dangereuse de la D6113. Au pont du Ségala variante : emprunter le bord du canal (V80), qui rejoint le pont de Montferrand. Ou suivre la Voie Verte du canal (V80) en direction de Castelnau-d'Àuby, ... Le seuil de Nauroze, c'est une plaque tournante pour des balades faciles et ombragées.



Rigole de la Plaine



88 Bd de l'Embouchure
31200 Toulouse
<https://www.2p2r.org/>
Mél : contact@2p2r.org
Tél / Fax : 05 34 30 94 18

Permanence :
le mercredi de 17h à 19h

Fédération française des Usagers
de la Bicyclette : FUB
12 rue des Bouchers
67 000 Strasbourg
www.fub.fr
Mél : contact@fub.fr
Tél : 03 88 75 71 90

Revue de Presse
Florian Jutisz
Lecteurs-Correcteurs
Annik Leparoux, Gil Piguillem
Conception Publication
Didier Joint

Meilleurs vœux pour 2026 ! A nos agendas

RÉUNIONS (ouvertes à toutes et tous !)

Le Conseil d'Administration se réunit le dernier mercredi de chaque mois (en général), à 20h15 au 88 Boulevard de l'Embouchure.

Prochaines dates en 2026 : 28 janvier, 25 février, 25 mars, 29 avril, 27 mai, 24 juin.

BALADES NOCTURNES

Toutes les infos et agenda sur: <http://bntoulouse.wordpress.com>

BALADES DU DIMANCHE

Programme détaillé sur : <https://www.2p2r.org/balades-guides/>

Prochaines dates : programmation tout juste élaborée, voir article en page 18

Et aussi...

Challenge AYAK hiver du 2 au 13 février 2026

Grand oral des listes municipales à Toulouse le 11 février 2026

Assemblée générale 2P2R le 28 mars 2026